



**ONCF - 263, rue de Paris - case 539
93515 Montreuil cedex
Tél. 01 48 18 80 73
www.oncf.asso.fr - admin@oncf.asso.fr
AT : AG 075960007 - CCE SNCF
7 rue de Château Landon 75010 - Paris**

Siège ONCF

01 48 18 80 73 - admin@oncf.asso.fr

Produit de solidarité

Commandes - Expéditions
Règlement - 01 4818 80 73
solidarite@oncf.asso.fr

Comptabilité

01 48 18 81 19 - compta@oncf.asso.fr

Secrétariat fichier adhérents

01 48 18 81 96
adherents@oncf.asso.fr

Secrétariat dossiers pupille

01 48 18 80 61 - pupilles@oncf.asso.fr

Communication et site internet
infocom@oncf.asso.fr

Maison de l'ONCF

0149 88 58 90 - maison@oncf.asso.fr

Chalet Pierre Sépard

04 50 54 00 29
info@chalet-hotel-psemard.com
Fax 04 50 54 18 63



Serge Hebras
Secrétaire Général

« De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace » !

Il nous faut en avoir encore et toujours plus pour développer notre action de solidarité au quotidien. Dans un contexte économique, politique et social difficile pour tous, les pupilles de l'ONCF sont les premiers touchés. L'ONCF a toujours prôné une solidarité empreinte du respect de soi et de l'autre, une solidarité porteuse de luttes pour la justice sociale et la paix, une solidarité respectant les libertés individuelles et collectives, une solidarité active, attentive à l'humain.

Cette solidarité envers les orphelins de nos adhérents se concrétise notamment par :

- Un soutien et une aide morale et matérielle
- Un accompagnement vers une entrée dans la vie active et une émancipation citoyenne
- Le versement d'allocations
- L'accès à la culture ou au sport
- L'accès aux loisirs.

Pour ce faire, nous pouvons compter sur nos 46 000 adhérents, ainsi que 243 responsables locaux et 25 régionaux, tous militants bénévoles.

Nous pouvons et nous devons faire toujours plus et, pour cela, il faut être plus nombreux. Notre action repose sur la cotisation solidaire des adhérents qui est la ressource essentielle de l'ONCF.

En 2010, près de 80 % des cotisations a été consacré directement aux actions de solidarité envers les pupilles.

Il ne tient qu'à vous que nous soyons plus nombreux pour porter cette solidarité unique dans le monde cheminot. Sans tarder, rejoignez-nous en vous inspirant de cette citation « tout ce qui peut être fait un autre jour, le peut être aujourd'hui ».



**ONCF - 263, rue de Paris - case 539
93515 Montreuil cedex
Tél. 01 48 18 80 73
www.oncf.asso.fr - admin@oncf.asso.fr
AT : AG 075960007 - CCE SNCF
7 rue de Château Landon 75010 - Paris**

Siège ONCF

01 48 18 80 73 - admin@oncf.asso.fr

Produit de solidarité

Commandes - Expéditions
Règlement - 01 4818 80 73
solidarite@oncf.asso.fr

Comptabilité

01 48 18 81 19 - compta@oncf.asso.fr

Secrétariat fichier adhérents

01 48 18 81 96
adherents@oncf.asso.fr

Secrétariat dossiers pupille

01 48 18 80 61 - pupilles@oncf.asso.fr

Communication et site internet

infocom@oncf.asso.fr

Maison de l'ONCF

0149 88 58 90 - maison@oncf.asso.fr

Chalet Pierre Sépard

04 50 54 00 29
info@chalet-hotel-psemard.com
Fax 04 50 54 18 63

CONNAISSEZ-VOUS L'ONCF ?

Créé en 1904, l'Orphelinat National des Chemins de fer de France, réalisation sociale de la Fédération CGT des Cheminots, est une association régie par la loi 1901.

Qui peut adhérer ?

Tous les agents de la SNCF, employés des filiales, des réseaux et régies secondaires, personnels du CCE et des comités d'établissement, actifs ou retraités (article 4 des statuts).

Son but

Notre association a deux objectifs fondamentaux et indissociables :

- venir en aide moralement et matériellement aux enfants orphelins de nos adhérents
- mener l'action pour le progrès social et la Paix.

Jusque dans les années 80, la nécessité voulait que l'on héberge les orphelins dans des établissements. Mais le monde changeant et les conditions de vie évoluant, les enfants restaient de plus en plus dans le cadre familial, ce qui a conduit l'association à fermer ses établissements et à adopter une politique différente de solidarité pour les orphelins, sans perdre de vue la reconstitution du patrimoine. Ce dernier but a été atteint en 1996 lors de l'inauguration de la Maison de l'ONCF à Montreuil et en 1998, avec notre participation à la rénovation du Chalet Pierre Sépard à Montroc.

Cette démarche de solidarité ne peut se concevoir sans actions pour faire évoluer l'ensemble des droits de la famille et de l'enfance, car il ne saurait être question, pour l'ONCF, de pallier les carences de l'Etat et de l'entreprise dans ces domaines.



**ONCF - 263, rue de Paris - case 539
93515 Montreuil cedex
Tél. 01 48 18 80 73
www.oncf.asso.fr - admin@oncf.asso.fr
AT : AG 075960007 - CCE SNCF
7 rue de Château Landon 75010 - Paris**

Siège ONCF

01 48 18 80 73 - admin@oncf.asso.fr

Produit de solidarité

Commandes - Expéditions
Règlement - 01 48 18 80 73
solidarite@oncf.asso.fr

Comptabilité

01 48 18 81 19 - compta@oncf.asso.fr

Secrétariat fichier adhérents

01 48 18 81 96
adherents@oncf.asso.fr

Secrétariat dossiers pupille

01 48 18 80 61 - pupilles@oncf.asso.fr
Communication et site internet
infocom@oncf.asso.fr

Maison de l'ONCF

01 49 88 58 90 - maison@oncf.asso.fr

Chalet Pierre Sénard

04 50 54 00 29
info@chalet-hotel-psemard.com
Fax 04 50 54 18 63

COTISATIONS

Ressource essentielle de l'ONCF, la cotisation témoigne de l'engagement de nos adhérents en faveur d'une grande politique sociale de solidarité en direction des enfants.

Retenues pour 2011

Actifs : mensuelle de 4,30 €

Retraités : trimestrielle de 12,90 €

La cotisation annuelle est de 51,60 €

66% de cette cotisation est déductible des impôts (cerfa)

BONS D'ENTRAIDE - AGENDAS

STYLOS - PAGE'UP

Leur diffusion permet de faire connaître notre association. L'apport financier de ces ventes représente 10% de nos produits.

FÊTES DE GROUPES

Les fêtes organisées par nos groupes présentent un double avantage :

- insérer notre œuvre dans la vie associative du groupe SNCF
- faire connaître l'ONCF dans la vie communale et tisser des liens avec de nombreux amis qui nous apportent leur soutien.

DONS ET PRODUITS DE SOLIDARITE

Ils complètent les ressources de l'ONCF.

ALLOCATION DE BASE

Elle est versée à tous nos pupilles. Elle est triplée pour les pupilles orphelins de père et de mère.

AIDE DE SOUTIEN AU HANDICAP

(- de 20 ans)

Son montant est égal à celui de l'allocation de base. Elle est doublée pour les pupilles orphelins de père et de mère.

AIDE DE SOUTIEN AU HANDICAP

(+ de 20 ans)

Son montant est égal à celui de l'allocation de base. Elle est versée aux pupilles handicapés de 20 ans à 60 ans.

FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE

Afin de venir en aide à nos pupilles dans une situation d'urgence et imprévisible, un «fond spécial» de solidarité a été créé pour y répondre le plus rapidement possible.

AIDE A L'HEBERGEMENT

Pour favoriser la poursuite de leurs études, elle est versée aux pupilles devant se loger en dehors de leur foyer et de la maison ONCF.

Cette aide est majorée pour les pupilles résidant en dehors du milieu scolaire.

AIDE AUX ETUDES

Pour favoriser la poursuite de la scolarité et des études des pupilles, une aide fixée par le Conseil d'Administration est versée sur justificatif. Elle varie selon trois critères :

- De l'entrée en 6^e jusqu'en 3^e
- De la seconde à la terminale, y compris LEP et apprentissage.
- Etudes universitaires et supérieures.

AIDE AU PROJET

En cohérence avec le projet éducatif de l'ONCF et pour répondre à des besoins clairement identifiés, après évaluation au cas par cas, une aide financière peut être accordée au titre d'une participation à un projet. Le montant et les modalités de cette aide sont fixés par cas d'espèces par le conseil d'administration.

AIDE AU PREMIER EMPLOI

Cette aide est versée pendant 2 ans aux pupilles ayant terminé leurs études et qui sont en recherche d'emploi.

AIDE A LA CULTURE OU AU SPORT

L'accès à la culture ou au sport est nécessaire à l'épanouissement de nos pupilles et à leur insertion dans la vie sociale. Afin de les y aider, une aide leur est attribuée. Son montant est doublé pour les pupilles handicapés.

ALLOCATION 18 ANS

Un chèque de 150 € est remis à chaque pupille à la date anniversaire de ses 18 ans. Ce geste permet d'aller à la rencontre des pupilles, de faire un point avec eux et les aider à ouvrir un compte personnel pour y verser leurs allocations.



**ONCF - 263, rue de Paris - case 539
93515 Montreuil cedex
Tél. 01 48 18 80 73
www.oncf.asso.fr - admin@oncf.asso.fr
AT : AG 075960007 - CCE SNCF
7 rue de Château Landon 75010 - Paris**

Siège ONCF

01 48 18 80 73 - admin@oncf.asso.fr

Produit de solidarité

Commandes - Expéditions
Règlement - 01 4818 80 73
solidarite@oncf.asso.fr

Comptabilité

01 48 18 81 19 - compta@oncf.asso.fr

Secrétariat fichier adhérents

01 48 18 81 96
adherents@oncf.asso.fr

Secrétariat dossiers pupille

01 48 18 80 61 - pupilles@oncf.asso.fr
Communication et site internet
infocom@oncf.asso.fr

Maison de l'ONCF

0149 88 58 90 - maison@oncf.asso.fr

Chalet Pierre Sémard

04 50 54 00 29
info@chalet-hotel-psemard.com
Fax 04 50 54 18 63

MAISON DE L'ONCF A MONTREUIL

C'est pour répondre à la politique de solidarité de l'ONCF que « la Maison de l'ONCF » a été construite à Montreuil. Elle est ouverte à tous les pupilles et leurs familles ainsi qu'aux adhérents de l'association. Elle offre 40 chambres confortables, avec ligne de téléphone directe et télévision. Elle comprend également une salle de petit déjeuner, deux salons de détente et une salle de conférences équipée de moyens audiovisuels (80 personnes).

Ouverte toute l'année, la Maison de l'ONCF est à 15 minutes environ du centre de Paris, à 3 minutes du métro « Mairie de Montreuil », ligne n°9, sortie place Jean Jaurès, avenue Valvein.

23, rue Clotilde Gaillard - 93100 Montreuil
Pour tout renseignement ou réservation, vous adresser à la Direction de l'établissement ou au siège.
Tél. : 01 49 88 58 90 - 01 48 18 32 91
[de 9h à 12h et de 13h à 16h].
Télécopie : 01 49 88 58 70 - maison@oncf.asso.fr

LE CHALET PIERRE SEMARD Le plaisir de la montagne toute l'année...

Réalisation commune de la fédération CGT des cheminots et de l'ONCF.

- Hébergement en chambres ou gîtes.
- Le camping, face au Mont Blanc, est ouvert du 1^{er} juin au 15 septembre.
- Les locations de meublés sont ouvertes toute l'année.
- Organisation de semaine ou week-end à thème [sur demande]
- Organisation de sorties journalières avec ou sans accompagnateur. [sur demande]

Internet : www.chalet-hotel-psemard.com - Email : info@chalet-hotel-psemard.com

Renseignements et inscriptions : Tél :
04 50 54 00 29 Fax : 04 50 54 18 63

Chalet Pierre Sémard - 400 chemins des Frasserands-
Montroc le Planet par Argentière
74400 Chamonix Mont Blanc